

**Aux membres  
du Conseil intercommunal de  
l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**Mardi 25 avril 2017, 20h00  
Etagnières, salle de rythmique du collège**

Ordre du jour :

00. Ouverture de la séance
01. Procès-verbal de la séance du 8 février 2017
02. Communications du président du Conseil intercommunal
03. Communications du Comité de direction
04. Préavis No 02 - 2017 Comptes 2016
05. Préavis No 03 - 2017 Gestion 2016
06. Elections statutaires :
  - a. du président
  - b. du vice-président
  - c. des scrutateurs
  - d. des scrutateurs suppléants
07. Communications (2<sup>e</sup> partie)
08. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :

F. D. Grossen



Annexes (par courriel) : - préavis No 2 et No 3  
- PV de la séance du 8 février 2017

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud
- Comité de direction (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 12 avril 2017

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.